



Direction Régionale de l'Environnement
CHAMPAGNE-ARDENNE



INVENTAIRE DU PATRIMOINE NATUREL DE LA REGION CHAMPAGNE-ARDENNE

Pelouses et pinèdes de l'aérodrome de Marigny et de la ferme de Varsovie

L'inventaire du Patrimoine naturel dénommé inventaire des Zones naturelles d'intérêt écologique, floristique et faunistique (Znieff) a notamment pour but de vous aider à connaître et à mieux gérer les richesses naturelles de votre commune. Cet inventaire national, initié en 1982 par le Ministère chargé de l'Environnement, a été financé en Champagne-Ardenne par l'Etat et le Conseil Régional. Il a été actualisé et complété entre 1997 et 2003.

La nature constitue une richesse qui contribue à la qualité de notre vie quotidienne ; elle peut constituer un atout pour le développement économique de notre région. Les zones naturelles inventoriées dans les Znieff sont comparables aux monuments et aux oeuvres d'art. Comme tout patrimoine, elles doivent être protégées et entretenues pour être transmises intactes ou restaurées aux générations futures.

Une Znieff est une zone de superficie variable dont la valeur biologique élevée est due à la présence d'espèces animales et végétales rares et (ou) à l'existence de groupements végétaux remarquables. Elle peut présenter également un intérêt particulier d'un point de vue paysager, géologique ou hydrologique par exemple.

Votre commune est concernée par une ou plusieurs des 814 Znieff de la région Champagne-Ardenne. Nous vous présentons ici celle dite des **pelouses et pinèdes de l'aérodrome de Marigny et de la ferme de Varsovie**.

Une zone naturelle est souvent un milieu fragile et menacé. Compte-tenu de l'intérêt que présente le Patrimoine Naturel pour chacun d'entre nous, nous vous remercions des actions qu'il vous sera possible d'initier en vue de sensibiliser à cet important problème le plus large auditoire.

Communes de la Chapelle-Lasson, Gaye et Marigny

Département de la Marne

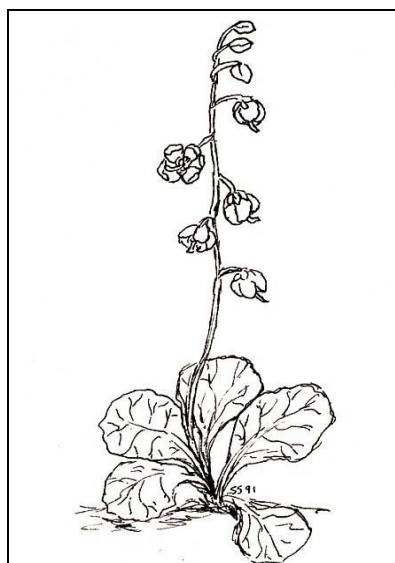
Pelouses et pinèdes de l'aérodrome de Marigny et de la ferme de Varsovie

Znieff n° 210000721

Un savart de ta Champagne crayeuse a flore remarquable

La Znieff dite des pelouses et pinèdes de l'aérodrome de Marigny et de la ferme de Varsovie est située en bordure ouest de la Champagne crayeuse, à une dizaine de kilomètres au sud-est de Sézanne. De la première délimitation effectuée en 1984, il ne subsiste que l'ancien terrain d'aviation et les pinèdes situées à proximité de la ferme de Varsovie, le reste ayant été défriché et mis en culture. L'aérodrome de Marigny recèle un savart encore très typique, sorte de gazon ras adapté aux sols crayeux qui constituait autrefois les parcours à moutons de la Champagne crayeuse. Leur régression débuta au 19^e siècle lorsque l'on décida de les reboiser en pins. Cependant les pinèdes claires de Champagne crayeuse, totalement dues à l'activité humaine, constituent un milieu biologique remarquable, car très rapidement leur flore s'est considérablement enrichie. Alors qu'une partie de la végétation du savart subsiste sous les pins, d'autres plantes davantage liées à la pinède ainsi que des espèces venues des garennes feuillues les plus proches, ont peuplé le sous-bois.

La **pyrole verdâtre** est une petite plante aux curieuses fleurs blanchâtres. Elle croît uniquement sur les épais tapis de mousses recouvrant les sous-bois des pinèdes. Toujours rare en France, elle est très rare dans toute la Champagne-Ardenne où elle est protégée.



La végétation est donc très variée et diversifiée : ainsi sur les 250 espèces recensées, 14 sont des espèces rares inscrites sur la liste rouge des végétaux menacés de Champagne-Ardenne et 6 sont protégées à l'échelon régional ! Il s'agit de la pyrole verdâtre, du lin français (plante propre à l'Allemagne et à la France, rare en Champagne et en très forte régression), de l'orobanche élevée (en forte régression), de l'orobanche de la germandrée et de deux orchidées, l'orchis singe et l'orchis négligé. Outre ces deux dernières, plus d'une vingtaine d'espèces d'orchidées (la quasi-totalité des orchidées des pelouses présentes en Champagne crayeuse !) s'y remarquent : homme-pendu, orchis pyramidal, orchis bouc, orchis militaire, orchis pourpre,

orchis mouche, épipactis brun rouge, ophrys mouche, divers ophrys (curieuse orchidée dont la fleur rappelle l'insecte du même nom) comme l'ophrys abeille, l'ophrys frelon l'ophrys mouche et le rare ophrys araignée.

L'**ophrys araignée** est une magnifique orchidée dont les fleurs curieuses simulant une araignée s'épanouissent dès avril. Elle est propre aux gazons ras ensoleillés des terrains calcaires. Elle est rare dans toute la région et ne se rencontre dans la Marne que dans quelques pelouses.



Une faune remarquable

La faune recèle des richesses multiples. Les papillons abritent deux espèces exceptionnelles protégées en France : le damier de la succise et le cuivré des marais figurant dans le livre rouge de la faune française menacée, dans la catégorie en danger d'extinction.

Le **fadet de la mélisque** fréquente les prairies, les pelouses sèches et les lisières. La chenille se développe sur certaines graminées (brachypode, brome, brize, crételle) et donne un papillon de couleur brun sombre à fauve. En France, il reste très localisé, mais il est plus abondant dans la moitié orientale du pays. Il fait partie de la liste des papillons menacés de Champagne-Ardenne et se rencontre dans la Znieff.

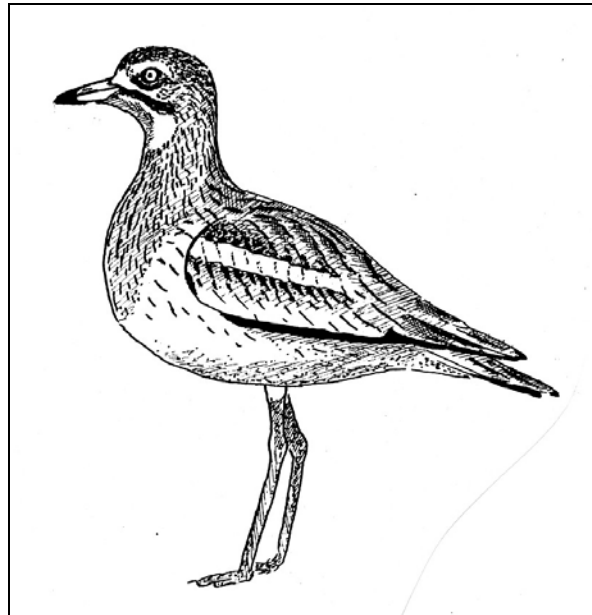


Le site est favorable à certaines espèces d'oiseaux qui trouvent là un des derniers refuges et sites favorables à leur nidification ou à leur alimentation. Ainsi, sur la centaine d'espèces d'oiseaux recensée sur le site, huit sont considérées comme des nicheurs rares et en régression et de ce fait inscrits sur la liste rouge des oiseaux menacés de Champagne-Ardenne, avec l'outarde canepetière (autrefois un des oiseaux les plus représentatifs de la Champagne crayeuse et en déclin catastrophique aujourd'hui), le hibou des marais (unique site de

reproduction régulier pour toute la Champagne crayeuse), l'œdicnème criard, la pie-grièche écorcheur (nicheur un peu plus commun, mais en régression), le tarier d'Europe, le traquet motteux (nicheur très rare), le faucon hobereau et le busard cendré. Le site est le terrain de chasse et de nidification de nombreux rapaces diurnes ou nocturnes (bondrée apivore, faucon crécerelle, faucon émerillon, milans noir et royal, buse, busard des roseaux et busard Saint-Martin, hibou moyen-duc, chouette effraie et chouette hulotte). D'autres oiseaux sont de passage ou utilise la zone pour une halte migratoire (vanneau huppé, pluvier doré, courlis cendré, huppe fasciée, pie-grièche grise, tarier pâtre, bécasse des bois, tarin des aulnes, etc.).

L'**œdicnème criard**, est un migrateur aux mœurs essentiellement crépusculaires et nocturnes. Cet oiseau, au plumage couleur de terre est juché sur de hautes pattes jaunâtres. Ses grands yeux, jaune clair, attirent immédiatement le regard. Très fidèle au site de reproduction, l'oiseau gratte à peine une ébauche de nid sur le sol, et y dépose généralement 2 oeufs. Il se nourrit de petites proies, pouvant être avalées entières, depuis les gros insectes, escargots, limaces, jusqu'aux petits reptiles et mammifères. Il habite des zones ouvertes, plates, sablonneuses ou rocailleuses, à végétation clairsemée.

(dessin de Jean-Marie MICHELAT)



Une protection et une gestion possibles

L'existence d'une Znieff ne signifie pas qu'une zone doive être protégée réglementairement : cependant il vous appartient de veiller à ce que vos documents d'aménagement assurent sa pérennité. La présence d'espèces protégées par la loi, végétales et animales pourrait permettre par ailleurs la prise d'un arrêté préfectoral de protection de biotope. Pour maintenir l'intérêt écologique et biologique du site il serait bon **d'éviter** certaines pratiques qui sont de nature à remettre en cause ce même intérêt, ici notamment le défrichement ou le piétinement et les dégradations comme cela a été le cas lors de la dernière rave-party (autorisée !) de 2003 (plus de 20 000 personnes sur le site...).

Un intérêt pour la commune

Le maintien en état d'une telle zone présente pour votre commune un intérêt biologique et scientifique majeur avec la conservation d'un patrimoine irremplaçable. Il présente aussi un intérêt cynégétique évident de par le gibier qu'il renferme. Enfin cet espace relativement boisé placé au sein d'un secteur dénudé joue un rôle paysager fondamental.